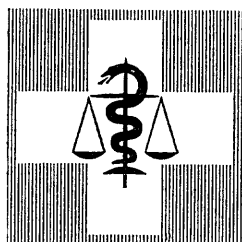


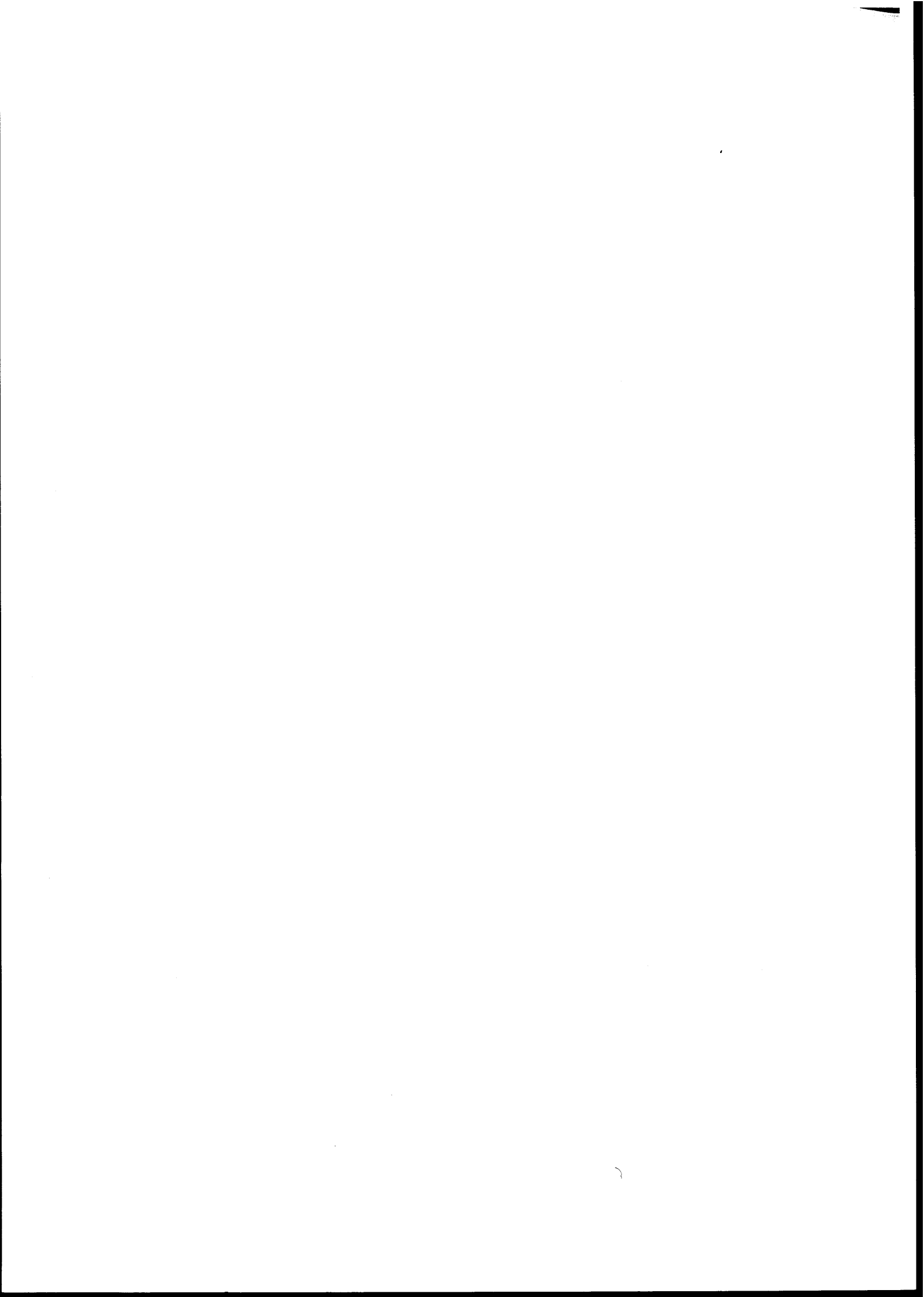
**Centre Suisse d'Information Toxicologique**  
**Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum**  
**Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica**  
**Swiss Toxicological Information Center**

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

Case postale, 8030 Zurich, Téléphone service d'urgences (01) 32 66 66

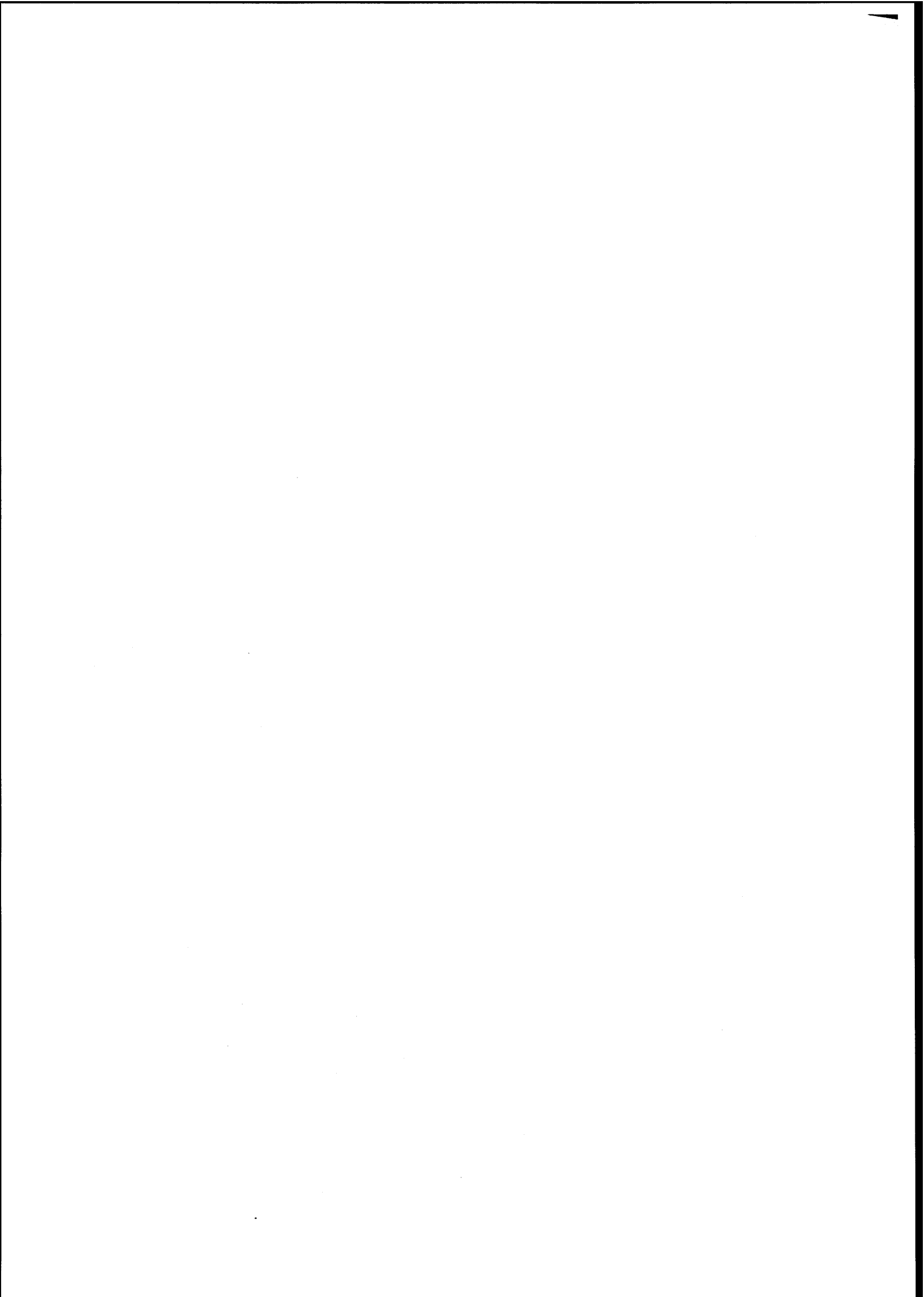


**Rapport annuel 1978**



## SOMMAIRE

	Page
Editorial	3
Rapport	5
Statistique	11
1    Provenance des appels	12
2    Patients	14
3    Agents toxiques	14
3.1    Plantes	15
3.2    Animaux venimeux	17
3.3    Aliments	17
3.4    Drogues	18
3.5    Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	19
3.6    Produits ménagers	20
3.6.1    Intoxications extra-professionnelles par inhalation	22
3.7    Médicaments	23
4    Circonstances	26
5    Evolution	26
Mortalité par intoxication en Suisse	29
Publications	30
Compte d'exploitation	32



## EDITORIAL

En parcourant les rapports annuels du TOX, on est frappé par la progression constante des prestations fournies. D'où cela vient-il, et où cela peut-il mener? Y a-t-il toujours davantage d'intoxications, ou bien le champ d'action du centre s'est-il élargi à des activités qui lui étaient à l'origine étrangères?

Depuis quelques années, le nombre d'intoxications graves enregistrées n'a pas augmenté, à l'encontre de celui des intoxications bénignes et de celui des demandes à caractère prophylactique émanant du public. Les tâches et le but du centre demeurent inchangés - à savoir renseigner de façon compétente le médecin et le public lors d'intoxications manifestes ou potentielles.

Même si le nombre d'appels justifiés ne devait que modérément augmenter au cours des prochaines années, cela ne signifie en aucun cas que des efforts supplémentaires ne soient pas nécessaires. Les rapports des médecins sur l'évolution des cas - exceptionnels en fréquence et en qualité au niveau international - ne nous sont nullement garantis. Seuls des renseignements médicaux et toxicologiques adéquats, nettement supérieurs à ceux fournis par les manuels, pourront nous permettre de prétendre à de telles prestations en contre-partie. Une étude différenciée et approfondie des expériences acquises en toxicologie humaine est dès lors d'une importance décisive.

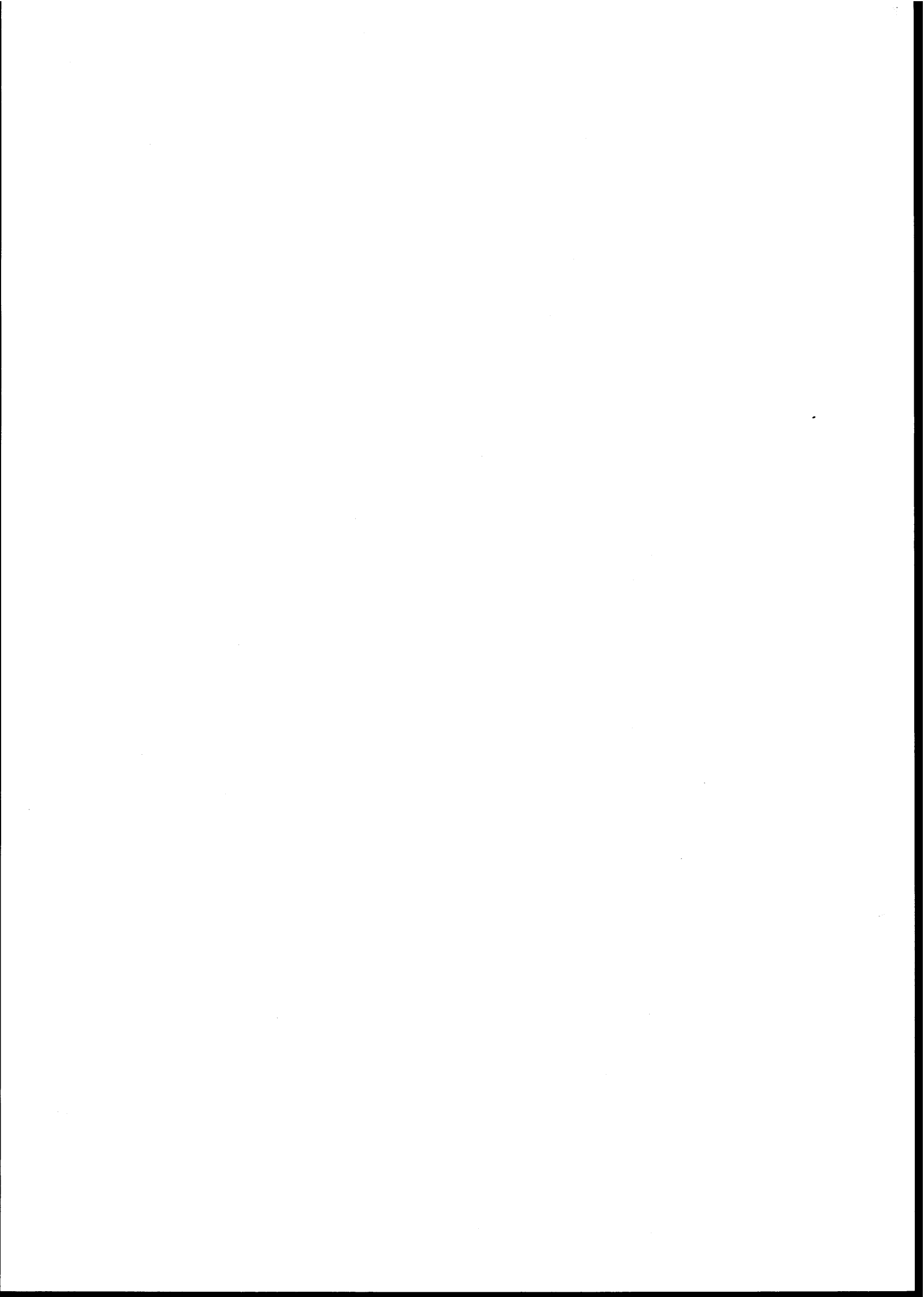
Ce n'est donc point un hasard que la Fondation cherche constamment à élargir ses bases - ce qui a été heureusement réalisé l'année dernière par l'adhésion de la Fédération des médecins suisses. Pour l'année en cours, ce sont les pharmaciens suisses ainsi que la Société suisse pour l'industrie chimique qui ont de nouveau décidé d'augmenter leurs contributions.

Une protection encore meilleure de la population contre des jugements incorrects dus à une insuffisance de collecte de cas, d'analyse et de mise à disposition des expériences chez l'homme exige toutefois des efforts importants. Le déficit de l'année passée va non seulement se répéter, mais encore augmenter, si de nouvelles donations ne devaient pas se présenter. Nous nous efforçons, entre autres, d'obtenir une adaptation des contributions cantonales qui, depuis de nombreuses années, s'élèvent à 3 centimes par habitant et par an. Des signes encourageants de la part de quelques cantons existent; nous continuons cependant à rechercher des soutiens privés supplémentaires.

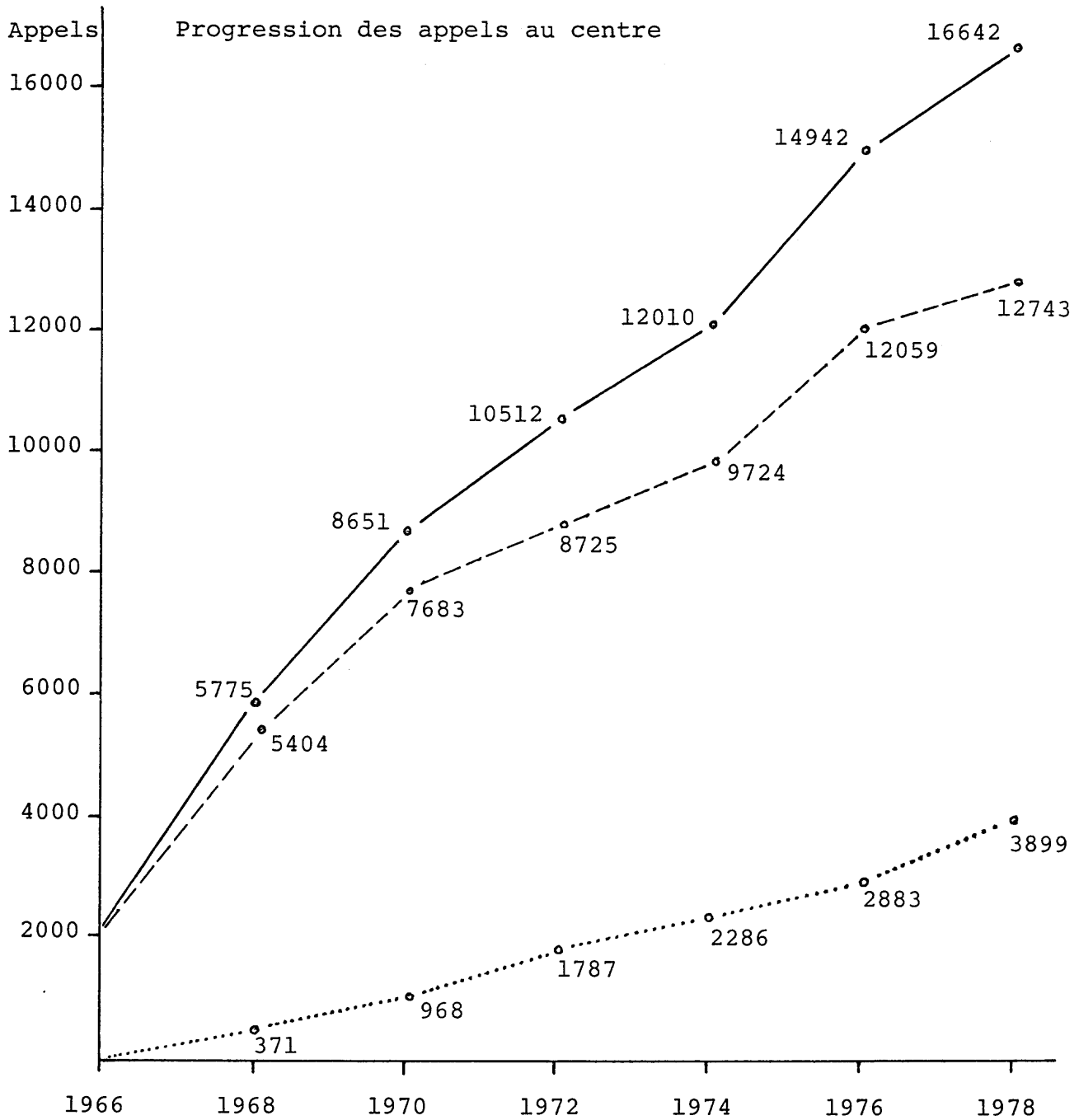
Le président du Conseil de Fondation



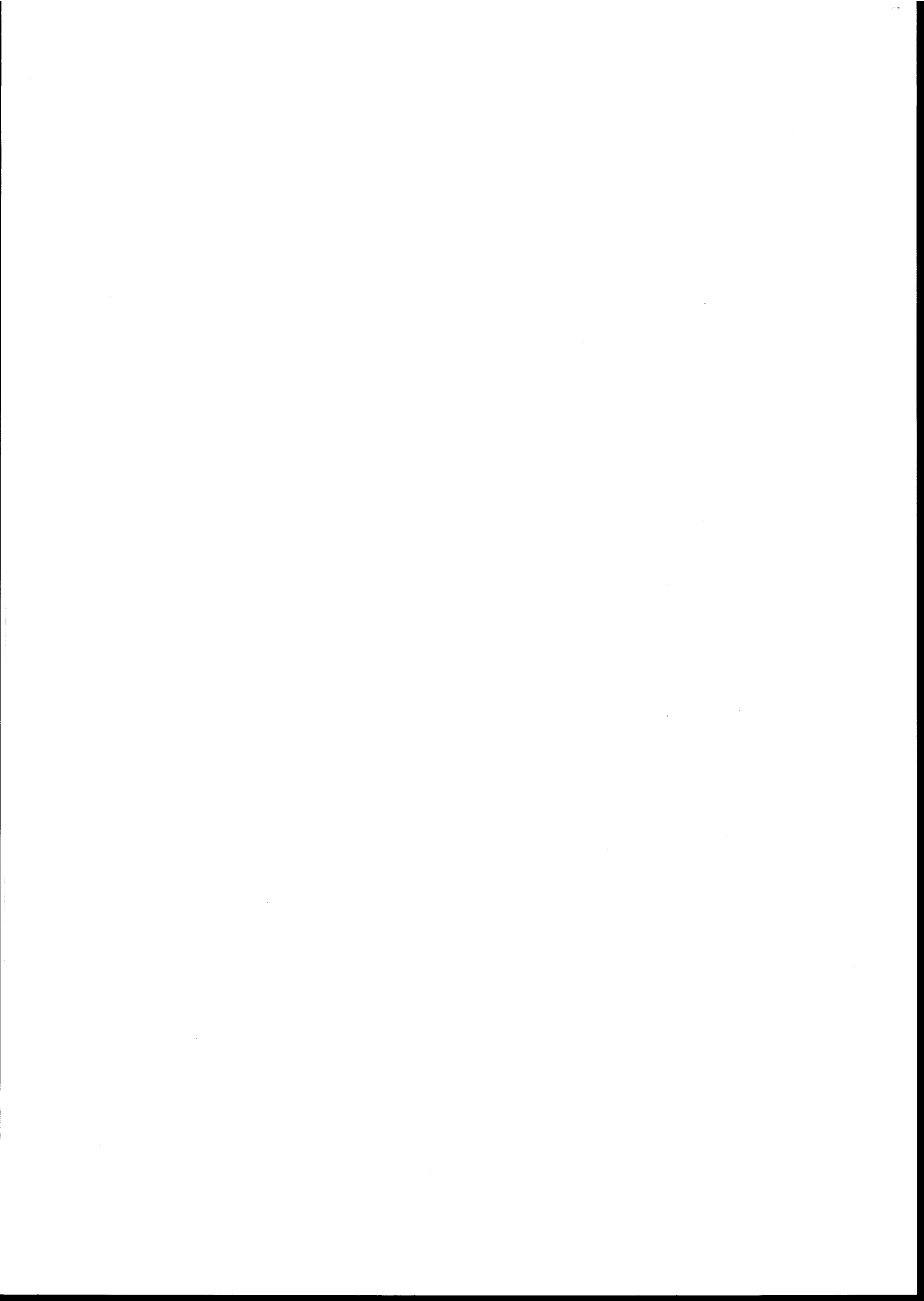
Dr. Dr. h.c. A. Nisoli



# RAPPORT



— nombre total  
- - - cas bien documentés (chiffres du rapport annuel)  
..... cas enregistrés sommairement





En 1978 aussi, les services du TOX ont été sollicités plus fréquemment que par le passé. Cela ne signifie pas pour autant que le nombre des intoxications aiguës en Suisse augmente incessamment. Si l'on compare les chiffres de plusieurs années, on constate même une légère diminution des cas d'intoxication manifeste. La même observation est valable pour les intoxications fatales (un travail de synthèse à ce sujet figure en annexe dans la liste des publications; voir aussi p. 29).

Les raisons de cette évolution bienvenue sont très certainement multiples. On aimerait peut-être les trouver dans les améliorations de l'information sur les produits, affaire de la loi sur les toxiques et de l'OICM, ou dans la croissance de l'expérience toxicologique et dès lors du traitement médical, ou encore dans la conscience accrue du public vis-à-vis des dangers toxiques; de telles suppositions toutefois ne sont pas quantifiables.

La sollicitation supplémentaire du centre, en 1978, a été pour la première fois le seul fait de l'augmentation des appels du public. Cela ne surprend guère si l'on tient compte des expériences à l'étranger. En effet, en Suisse, le nombre d'appels provenant du corps médical est depuis des années élevé (le centre étant bien connu de cette profession), tandis que le nombre des appels du public était jusqu'à présent plutôt faible.

L'augmentation des appels directs du public, due en partie à une certaine publicité (dépliants sur les mesures d'urgence chez les pédiatres, pharmaciens, droguistes et parfois samaritains) appelle quelques commentaires. Les inévitables appels inutiles et ceux à but prophylactique mis à part, il reste un troisième type d'appels dont le nombre augmente: ceux où personne n'a tenté d'appeler le médecin local approprié. Le public cependant doit être bien conscient que, en l'absence d'une appréciation médicale sur place, le centre doit procéder de manière particulièrement prudente. Ce n'est qu'en cas de débordement du service d'urgence local que le centre doit donner des instructions, qu'il fera d'ailleurs souvent suivre par une hospitalisation.

La condition essentielle pour un jugement et un traitement adéquat des dangers toxiques reste le dialogue entre le médecin local et son collègue du TOX.

Un nouveau dépliant sur les prestations du TOX pour les médecins, les autorités, l'industrie et le public est paru en 1978. Il est fourni gratuitement sur demande.

## Apport à l'épidémiologie des intoxications chez l'enfant

Le TOX a eu l'occasion, dans le cadre d'une action du Service fédéral de l'hygiène publique destinée à la prévention des intoxications accidentelles chez l'enfant, de fournir une série de contributions, en particulier dans le domaine de l'épidémiologie et lors de la préparation du service de presse. Nos services ont également été requis par l'Alliance suisse des Samaritains lors de l'élaboration d'un nouveau matériel d'instruction. De tels apports dirigés vers la prévention et les premiers soins doivent de plus en plus venir compléter les consultations médicales et l'étude scientifique des intoxications humaines observées.

La condition première pour une prévention plus efficace des intoxications accidentelles chez l'enfant, qui présuppose un ensemble de mesures à la fois simples et dirigées vers l'essentiel, est la connaissance approfondie de l'épidémiologie. La contribution du TOX, dans ce domaine, ne se limite nullement à ses rapports annuels ni à ses autres publications. En 1978, de nombreuses instances, depuis le fabricant de produits toxiques jusqu'aux autorités fédérales, en passant par les organisations professionnelles, les media et les fédérations de consommateurs, ont obtenu des prises de position au sujet de dangers toxiques spécifiques. Une présentation équilibrée des aspects épidémiologiques reste un des buts principaux dans ce genre de travail, et nous n'en donnerons ici qu'un très simple exemple:

### Distribution et gravité des cas selon le genre des produits chez les enfants en âge préscolaire

	100 appels des parents	100 intoxi- cations graves
Produits ménagers	41%	13%
Médicaments	38%	73%
Drogues toxicogènes	7%	3%
Produits techniques et professionnels	6%	7%
Plantes	5%	2%
Aliments	1%	2%
Animaux venimeux	0%	0%

Le lecteur trouvera des indications détaillées concernant les causes des appels et les causes des intoxications graves chez l'enfant dans le chapitre des statistiques, pour un total d'environ 7'000 cas. Ces données sont bien comparables avec celles des rapports annuels préalables jusqu'en 1973, elles le sont moins bien avec les rapports antérieurs.

Le système de retour d'informations pratiqué jusqu'ici, qui se base sur les observations des médecins traitants hospitaliers et praticiens, livre un très grand nombre de données surtout cliniques, dont l'étude a un impact certain sur le service de renseignements d'urgence. Ainsi, il devient de plus en plus aisé de faire la différence entre des situations dangereuses et des accidents bénins. Par contre, cette collecte d'observations médicales livre relativement peu d'informations quant aux raisons et aux circonstances qui sont à l'origine des intoxications chez l'enfant. Cela nous a incité à préparer, pour l'année de l'enfance, un questionnaire détaillé à l'adresse des parents. Le retour d'informations actuel de 66% devrait permettre de présenter très rapidement des notions supplémentaires dans l'intérêt d'une prévention bien dirigée.

### Rétrospective et prospective

La mission principale du TOX, c'est-à-dire la consultation téléphonique pour les médecins et le public en cas d'intoxication potentielle ou manifeste, a pu être remplie en 1978 dans les mêmes limites que les quelques années précédentes.

Dans un effort d'amélioration de nos services, les mesures suivantes, parmi d'autres, ont été prises:

- Remaniement du cours préparatoire au service de renseignements
- Remaniement et agrandissement notable de la collection de tirés-à-part
- Classement supplémentaire interne de tous les produits toxiques et médicaments individuels selon la fréquence des cas et la fréquence des intoxications graves, en vue surtout de mieux diriger le choix des problèmes à approfondir
- Liaison directe avec des banques de données supplémentaires (en particulier MEDLINE et PASCALINE).

Nous croyons que l'ensemble de ces mesures a déjà suscité un certain enrichissement du service de renseignements, et nous poursuivrons cette voie dans la mesure du possible. Il va de soi que nos efforts profiteraient beaucoup de l'avis des utilisateurs du centre. C'est pourquoi le présent rapport comprend une carte-réponse détachable, dont, nous l'espérons, beaucoup de lecteurs feront usage.

Parmi nos buts à moyenne échéance, qui doivent toujours servir en premier lieu la consultation téléphonique, une exploitation encore meilleure des réponses des médecins et du public prend la première place. Nous envisageons en particulier une mise en valeur détaillée des cas à l'aide de l'ordinateur, ainsi que cela a déjà été entrepris à l'étranger à plusieurs endroits. Les programmes existants, cependant, appliqués à 15'000 cas annuels avec plusieurs milliers de produits et devant permettre l'interrogation sur au moins 1'500 critères et un peu de texte libre entraîneraient des frais que nous avons dû considérer jusqu'ici comme prohibitifs. En outre, pour des raisons de sécurité et d'accès permanent, nous recherchons une solution autonome et interne à grande capacité. On ne doit pas oublier dans ce contexte que le centre est consulté parfois en dernière instance lors de rapports de cause à effet rares ou douteux, si bien qu'il devrait être en mesure d'accéder rapidement aux expériences d'une période aussi grande que possible.

Une base financière plus large, problème auquel s'attache notre fondation, faciliterait aussi une information générale plus différenciée pour les autorités, les producteurs et tous les autres intéressés. Des succès meilleurs dans la prévention présupposent en tout cas des efforts multidisciplinaires importants et bien orchestrés.



Dr. méd. J. Velvart  
Médecin-chef



J.P. Lorent  
Directeur administratif

# STATISTIQUE

1 PROVENANCE DES APPELS

Provenance	Etranger	AG 442'400	AI 13'500	AR 46'700	BE 988'100	BL 219'500	BS 209'700	FR 181'600	GE 338'600	GL 35'700	GR 164'300	LU 292'900	NE 162'200
Nombre d'habitants													
Public	40	317	15	20	739	138	217	92	232	16	112	270	71
Pharmaciens	1	6	-	1	18	-	3	5	9	-	3	3	1
Centrales médicales	-	-	-	-	10	1	6	-	10	-	-	-	2
Centres pour drogués	-	-	-	-	1	-	3	-	-	-	-	-	-
Médecins prat. (total)	16	111	1	7	332	46	40	25	61	22	93	117	32
Médecine générale	5	39	-	3	129	18	13	11	9	14	45	55	11
Anesthésiologie	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Chirurgie	-	-	-	-	8	2	-	1	1	-	3	2	-
Dermatologie	-	-	-	-	3	-	1	-	1	-	1	-	2
Gynécologie	-	-	-	-	2	-	-	1	3	-	1	-	-
Médecine interne	-	15	-	-	47	3	8	1	1	-	7	10	7
Neurologie	-	-	-	-	4	1	1	-	-	-	-	2	-
Ophthalmologie	-	1	-	-	1	2	1	-	1	-	3	-	-
Otorhinolaryngologie	-	1	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Pédiatrie	11	55	1	4	134	20	12	8	45	8	33	46	12
Physiatrie	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Psychiatrie	-	-	-	-	1	-	3	2	-	-	-	2	-
Radiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine tropicale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dentistes	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	-	-	-
Méd. vétérinaires	1	12	-	-	36	2	1	4	13	-	10	7	4
Méd.d.hôpitaux (total)	95	151	4	34	659	178	230	109	140	28	71	112	152
Hôpit. cantonaux	-	29	-	1	122	140	80	73	90	26	20	54	51
Hôpit. d'enfants	28	33	-	-	148	24	107	17	33	-	11	32	14
Hôpit. de district et d'arrondiss.	-	41	4	25	187	1	2	10	-	-	13	16	21
Autres hôpitaux	67	48	-	8	202	13	41	9	17	2	27	10	66
Cliniques vétérinaires	-	-	-	-	12	3	-	-	-	-	1	-	-
Autorités, instituts	-	1	-	-	1	-	1	-	-	-	-	1	-
Centres toxicologiques	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	168	598	20	62	1809	368	502	235	466	66	290	510	262
Prévision en %	-	6,99	0,21	0,74	15,62	3,47	3,31	2,87	5,35	0,56	2,60	4,63	2,56
Total en %	1,32	4,69	0,16	0,49	14,20	2,89	3,94	1,84	3,66	0,52	2,27	4,00	2,06

NW	OW	SG	SH	SO	SZ	TG	TI	UR	VD	VS	ZG	ZH	Cas inclassables	Total	en %
26'900	25'400	385'000	69'300	221'800	93'100	183'500	264'400	34'000	523'500	214'000	73'600	1'117'300		6'327'000	
17	23	248	75	128	43	119	121	28	257	114	47	2229	359	6087	47,77
-	1	3	1	2	2	5	3	1	17	4	-	42	-	131	1,03
-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	2	-	37	-	72	0,57
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19	-	23	0,18
15	9	139	39	66	35	80	61	6	100	59	29	445	48	2034	15,96
7	6	66	18	37	19	40	22	4	46	37	10	190	45	899	7,05
-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	3	0,02
-	-	2	-	3	-	4	1	-	3	3	4	6	-	43	0,34
-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	-	1	4	-	16	0,13
-	-	3	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	13	0,10
2	1	13	2	3	4	15	5	1	6	1	2	40	1	195	1,53
-	-	2	-	-	-	-	-	-	3	-	-	6	-	19	0,15
-	-	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	3	-	15	0,12
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	-	7	0,05
6	2	51	18	21	12	20	31	1	37	18	11	179	-	796	6,25
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	0,02
-	-	-	-	-	-	-	2	-	1	-	-	6	2	19	0,15
-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	2	0,02
-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	2	-	3	0,02
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0,01
-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	3	-	8	0,06
-	1	10	1	6	1	6	2	-	11	5	2	27	1	163	1,28
10	12	241	29	136	28	80	209	3	435	200	41	705	39	4131	32,41
10	10	69	23	59	15	58	39	3	73	23	16	136	21	1291	10,13
-	-	40	-	1	-	4	31	-	71	15	-	147	-	723	5,67
-	-	76	2	29	10	8	90	-	104	80	4	137	-	860	6,75
-	2	56	4	47	3	10	49	-	187	82	21	285	18	1257	9,86
-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	32	-	50	0,39
-	-	1	-	1	-	1	-	-	-	-	2	20	-	29	0,23
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	0,12
42	46	643	145	341	109	291	397	38	824	384	121	3559	447	12743	100%
0,43	0,40	6,09	1,10	3,51	1,47	2,90	4,18	0,54	8,27	3,38	1,16	17,66	-		100%
0,33	0,36	5,04	1,14	2,67	0,85	2,28	3,12	0,30	6,47	3,01	0,95	27,93	3,51		100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

## 2 PATIENTS

Age	Patients	en %
0 - 4 ans	6549	50,4
5 - 9 "	622	4,8
10 - 14 "	278	2,1
Adultes	5541 (féminin 3114) (masculin 2427)	42,7 (féminin 24,0) (masculin 18,7)
Total	12990	100%

Nous avons été consultés par des médecins-vétérinaires à 213 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. Il s'est agi de:

229 chiens, 85 bovidés (vaches, veaux, boeufs), 53 chats, 52 porcs, 23 chevaux, 22 oiseaux (incl. volailles), 19 moutons, 12 chèvres, 7 serpents, 3 fauves, 3 poneys, 3 tortues, 3 souris, 2 ânes, 2 cochons d'inde, 1 fénec, 1 chèvre nain, 1 lapin, 1 lapin nain, 1 rat.

## 3 AGENTS TOXIQUES

	Nombre total	en %	Intoxications graves ou mortelles	
			Nombre	en %
3.1 Plantes	1072	8,2	1	0,1
3.2 Animaux venimeux	99	0,8	6	6,1
3.3 Aliments	358	2,8	5	1,4
3.4 Drogues	357	2,7	18	5,0
3.5 Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	1034	8,0	83	8,0
3.6 Produits ménagers	3466	26,7	56	1,6
3.6.1 Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	310	2,4	15	4,8
3.7 Médicaments	6294	48,4	517	8,2
Total	12990	100%	701	5,4



Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les cas graves (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques dans les tableaux qui suivent.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

1. Troubles profonds de la conscience (coma stade 3 ou 4 selon MATTHEW)
2. Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
3. Grave état de choc
4. Troubles cardiovasculaires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
5. Troubles respiratoires graves
6. Atteinte hépatique ou rénale
7. Lésions corrosives profondes
8. Complications graves consécutives à l'intoxication.

### 3.1 PLANTES

	Enfants	Adultes	Total
<i>Aesculus hippocastanum</i>	5	1 (1)	6
<i>Anthurium spec.</i>	5		5
<i>Arum maculatum (+)</i>	21	5	26
<i>Atropa belladonna (+)</i>	9	2	11
<i>Begonia spec. (inoffensif)</i>	6		6
<i>Berberis spec. (fruits inoffensifs)</i>	28		28
<i>Cactus spec. (inoffensif)</i>	2	1	3
<i>Chrysanthemum vulgare</i>	1	2	3
<i>Citrus sinensis (inoffensif)</i>	2	1	3
<i>Clivia miniata</i>	3		3
<i>Colchicum autumnale (+)</i>	8		8
<i>Conium maculatum (+)</i>	2	1	3
<i>Convallaria majalis (+)</i>	25	2	27
<i>Cornus spec.</i>	16		16
<i>Cotoneaster spec.</i>	95		95
<i>Crocus spec. (inoffensif)</i>	3		3

Plantes (suite)	Enfants	Adultes	Total
Daphne mezereum (+)	17	3	20
Datura stramonium (+)		4	4
Dieffenbachia seguine	15	3	18
Euphorbia spec.	11	5	16
Evonymus europaeus	10		10
Ficus spec.	5		5
Forsythia spec. (inoffensif)	4		4
Fuchsia spec. (inoffensif)	8		8
Galanthus nivalis	6		6
Gentiana lutea (inoffensif)	4		4
Hedera helix (+)	3	1	4
Heracleum mantegazzianum	2	2	4
Hippeastrum vitatum	3		3
Ilex aquifolium (+)	13	1	14
Laburnum anagyroides (+)	31	1	32
Ligustrum vulgare	6		6
Lonicera spec. (+)	56		56
Mahonia aquifolium (fruits inoffensifs)	71		71
Narcissus pseudonarcissus	3	2	5
Pelargonium spec. (inoffensif)	3		3
Philodendron spec.	11		11
Physalis alkekengi	20		20
Physalis franchetti	3		3
Prunus laurocerasus (+)	46	1	47
Pyracantha coccinea	46	1	47
Ranunculus spec.	4	2	6
Rhus typhina (inoffensif)	4		4
Sambucus spec.	16	6	22
Solanum spec. (+)	31		31
Sorbus aucuparia (+)	44	2	46
Symphoricarpos albus	11		11
Tagetes spec. (inoffensif)	2	1	3
Taraxacum officinale	3		3
Taxus baccata (+)	25	1	26
Tulipa spec.	9	7	16
Viburnum spec.	11	1	12
Viola spec. (inoffensif)	5		5
Viscum album (+)	23		23
Associations	14		14
Plantes non identifiées	28	3	31
Divers	136	16	152
<b>Total</b>	<b>994</b>	<b>78 (1)</b>	<b>1072</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.  
 (+) cas mortels décrits dans la littérature.

### 3.2 ANIMAUX VENIMEUX

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	27	26 (1)	53
Vipères et vipéridés	2 (2)	13 (3)	15
Autres serpents (en partie inoffensifs)		9	9
Poissons		2	2
Divers (y compris rage suspectée)	8	12	20
<b>Total</b>	<b>37 (2)</b>	<b>62 (4)</b>	<b>99</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

### 3.3 ALIMENTS

	Enfants	Adultes	Total
Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés)	6	12 (3)	18
(non identifiés)	19	13	32
autres	12	5	17
Aliments accidentellement toxiques (par contamination chimique lors de la fabrication, du conditionnement, du stockage ou de l'accommodation)	4	18	22
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines	30	98 (2)	128
Maladies infectieuses simulant une into- xication alimentaire (p.ex. salmonelloses)	-	-	-
Intoxications douteuses	9	34	43
Aliments moisiss	15	19	34
Demandes de nature prophylactique	21	20	41
Divers	18	5	23
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>224 (5)</b>	<b>358</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

### 3.4 DROGUES

	jusqu'à 12 ans	12-20 ans	adultes	Total
Alcool	22 (1)	8 (2)	23 (4)	53
Cannabis		3 (1)	7	10
Cocaine			2	2
Héroïne			11 (3)	11
LSD		4 (1)	5 (1)	9
Morphine			1	1
Divers hallucinogènes		3	3	6
Tabac (la plupart per os)	244	2 (1)	5	251
Associations		1	13 (4)	14
<b>Total</b>	<b>266 (1)</b>	<b>21 (5)</b>	<b>70 (12)</b>	<b>357</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

### 3.5 SUBSTANCES CHIMICO-TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	5 (1)	51 (3)	56
Agents de conservation (du lait surtout)	11		11
Bases industrielles	10	16 (1)	26
Chaux vive	4	1	5
Colorants industriels	45	17 (3)	62
Combustibles liquides (essence, mazout, alcool à brûler, pétrole)	66 (1)	69 (6)	135
Cyanures	1	11 (2)	12
Désinfectants industriels	10	15 (2)	25
Diluants pour résines synthétiques et colorants	15 (1)	12	27
Durcisseurs	7	10 (1)	17
Gaz nitreux		19 (5)	19
Lubrifiants	35	8 (1)	43
Matières plastiques	16	7	23
Métaux			
alliages de Pb ou de Hg	2	16 (4)	18
autres alliages	9	16 (3)	25
Produits de nettoyage pour métaux		13 (1)	13
Produits employés dans l'armée		2 (1)	2
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	1	36 (1)	37
Sel pour les routes	5		5
Solvants industriels	5	37 (8)	42
Autres produits industriels et professionnels	20	35 (3)	55
Fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail		347 (32*)	347
Associations	4	12 (3)	16
Demandes concernant la toxicologie industrielle		13	13
<b>Total</b>	<b>271 (3)</b>	<b>763 (80)</b>	<b>1034</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

\* Dans dix cas, travaux avec des solvants organiques, dans neuf cas, aération insuffisante.

### 3.6 PRODUITS MÉNAGERS

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégivrants etc.)	14 (1)	22	36
Antirouilles	2	3 (1)	5
Articles de toilette			
Additifs pour bains, bains de mousse	48	3	51
Crèmes pour la peau	80	1	81
Déodorants	8	2	10
Eaux de cologne	29	5 (1)	34
Fixatifs, lotions et fortifiants pour cheveux	16	8 (1)	24
Lotions de rasage	11	3	14
Parfums	28	1	29
Savons	46		46
Shampooings	91	3	94
divers	20	5	25
Colles	74 (3)	32 (2)	106
Colorants			
Craies	13		13
Crayons-feutre	18		18
Encres, encres de chine	27	1	28
Encre de tampons	7	2	9
Fusains et crayons gras p. enfants	6		6
Peintures (à l'huile, à l'eau)	55	3	58
Plumes et stylos à bille	4	1	5
divers (rubans encreurs, teintures d'oeufs, p. textiles, etc.)	18		18
Combustibles solides	99	7	106
Cosmétiques			
Dissolvants p. vernis à ongles	18	2	20
Vernis à ongles et durcisseurs	15	3	18
divers (surtout rouge à lèvres)	13	1	14
Décalcifiants (surtout acide formique)	59	74 (2)	133
Déodorants pour WC	75	3	78
Désinfectants pour le ménage	15	9	24
Engrais (surtout pour fleurs)	180	27	207
Jouets et articles de sport (billes et soldats de plomb incl.)	46	3	49
Liquides de batterie	20	2	22
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> )	25	16 (2)	41
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	20	4	24
Produits d'entretien des meubles	36 (1)	4 (1)	40

Articles de ménage (suite)	Enfants	Adultes	Total
Produits d'imprégnation du bois	49	36 (3)	85
Produits d'imprégnation des tissus		2	2
Produits de nettoyage			
pour l'argenterie	8	1	9
pour cuisinières et fours	7 (1)	12 (1)	19
détachants	14	6	20
pour disques	2		2
essence de térébenthine, succédanés	27 (1)	15 (1)	42
pour fers à repasser	6		6
pour la lessive	129 (1)	4	133
(y compris adoucisseurs et amidon)			
pour métal chromé	5		5
pour métaux	2	2	4
produits polyvalents	103 (2)	15 (1)	118
pour prothèses	6	4	10
contre la rouille	3	6 (1)	9
pour sols (excepté la térébenthine)	34	10	44
solvants à usage ménager	32	21	53
(excepté la térébenthine)			
solvants nitrosés	26	34 (2)	60
pour tapis et capitonnages	12	6	18
pour la vaisselle	227 (2)	20	247
(y compris pour faire briller)			
pour verres de contact	10	3	13
pour vitres	33	9 (1)	42
pour WC (y compris conduites	71	15 (1)	86
d'évacuation)			
divers	22 (1)	7 (1)	29
Produits de photographie	7	6	13
Purificateurs de l'air	22 (1)	3	25
Vernis divers	12	5	17
Divers (cas isolés)	56	27 (1)	83
Associations de plusieurs produits	15 (1)	10	25
Cas anodins			
allumettes et boîtes d'allumettes	69	1	70
contenu de thermomètres: per os	92	13	105
s.c.	5	5	10
par inhalation	3	9	12
corps étrangers	15	1	16
pâtes dentifrices	9		9
siccatifs *	23	6	29
<b>Total intermédiaire</b>	<b>2392 (15)</b>	<b>564 (23)</b>	<b>2956</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

\* Le nombre de cas indiqué concernant les siccatifs n'est pas représentatif, étant donné que nous n'établissons que rarement un rapport détaillé.

Produits anti-parasitaires	Enfants	Adultes	Total
Fongicides	12	9	21
Formicides	31	1	32
Herbicides	25	25 (2)	50
Insecticides			
Boules d'antimite	48	4	52
divers (surtout organophosphorés)	73 (1)	51 (7)	124
Mordants pour grains, semences traitées	29	5	34
Produits pour éloigner les insectes	20		20
Produits contre escargots et limaces	86 (1)	2	88
Rodenticides	43 (2)	23 (4)	66
Divers	7	3	10
Associations de plusieurs produits	4	9 (1)	13
<b>Total intermédiaire</b>	<b>378 (4)</b>	<b>132 (14)</b>	<b>510</b>
<b>Total produits ménagers</b>	<b>2770 (19)</b>	<b>696 (37)</b>	<b>3466</b>

### 3.6.1 INTOXICATIONS EXTRA-PROFESSIONNELLES PAR INHALATION

	Enfants	Adultes	Total
Chlore et ozone de piscines	18*	19	37
Couleurs et vernis	13	36	49
Gaz de fosse à purin	4 (2)	2 (1)	6
Insecticides ménagers	5	32	37
Liquides réfrigérants pour frigorifiques	1	13	14
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières à gaz)	5 (2)	28 (5)	33
Produits de nettoyage et solvants	1	22	23
Propane, méthane, butane	3	19 (3)	22
Vapeurs d'acides	2	10	12
Vapeurs dégagées par la combustion de matières plastiques	2	11	13
Autres	21 (1)	43 (1)	64
<b>Total</b>	<b>75 (5)</b>	<b>235 (10)</b>	<b>310</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* 15 enfants hospitalisés pour cause de vomissements, douleurs gastriques et dyspnée à la suite d'un bain pris dans une piscine trop fortement chlorée.



### 3.7 MÉDICAMENTS

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	4	8	12
Amphétamines et dérivés	15 (1)	28 (2)	43
Analeptiques (excepté les amphétamines)	18	7 (1)	25
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de barbituriques	37 (3)	223 (20)	260
à base d'opiacés	4	13 (5)	17
à base de phénacétine	19	42 (2)	61
divers	98 (4)	130 (6)	228
Anesthésiques locaux	4 (1)	10	14
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	18 (1)	14	32
Antabuse, prise év. avec de l'alcool		9 (2)	9
Anthelmintiques	12	5 (2)	17
Anti-acides	12	3	15
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	59	13 (1)	72
Anti-asthmatiques	17	15 (2)	32
Antibiotiques	34 (1)	18	52
Anticoagulants	5	5	10
Antidiabétiques	1		1
Anti-émétiques	34 (2)	9	43
Anti-épileptiques	29 (1)	32 (6)	61
Anti-hypertenseurs	50 (1)	28 (1)	78
Anti-hypotenseurs	11	7	18
Antipaludéens	3 (1)	5	8
Antiparasitaires		1	1
Antiparkinsoniens	1	11 (1)	12
Antipyrétiques, antigrippaux	22	8	30
Antirhumatismaux: per os	53	35 (2)	88
p.c.	4	4 (1)	8
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	273 (4)	20	293
Aphrodisiaques	1 (1)		1
Cardiotoniques			
digitaliques	17 (2)	13 (1)	30
dérivés de la nitroglycérine	12 (1)	5	17
divers	11	7 (3)	18
Chimiothérapeutiques, sulfonamides, tuberculostatiques, cytostatiques	22 (1)	22 (2)	44
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre hépatopathies	5	4	9

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Désinfectants, antiseptiques (intestinaux et urinaires également)	203 (2)	65 (4)	268
Diurétiques	2	5 (1)	7
Hormones			
contraceptifs oraux	128	5	133
cortisone et dérivés	8	2	10
divers	36	9	45
Huiles volatiles (évtl. associées)	50	12 (1)	62
Hypnotiques			
à base de barbituriques	16 (4)	115 (24)	131
à base de benzodiazépine	39 (1)	218 (24)	257
à base de méthaqualone	2 (1)	66 (16)	68
divers	12 (1)	118 (22)	130
Laxatifs et purgatifs	21	10 (1)	31
Narcotiques		2	2
Pastilles pour la gorge (à sucer)	54	6	60
Préparations à base de fer ou d'arsenic	24	4	28
Préparations à base de quinine	3	1 (1)	4
Préparations utilisées en			
dermatologie	97	15	112
gastro-entérologie	53 (1)	10	63
gériatrie, roborants	14	4	18
gynécologie	28	5	33
ophtalmologie	24	5	29
otorhinolaryngologie	150 (1)	6 (1)	156
contre les troubles neuro-végétatifs	38 (1)	53 (2)	91
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopathiques)	62		62
Produits à usage vétérinaire	24 (1)	7	31
Psychopharmaceutiques			
neuroleptiques	38 (5)	113 (9)	151
thymoleptiques	25 (1)	162 (36)	187
tranquillisants:			
dérivés de la benzodiazépine	122 (2)	364 (11)	486
autres	3	11 (2)	14
Sédatifs	74	65 (5)	139
Sérums, vaccins	5	13 (1)	18
Spasmolytiques	17 (2)	23 (4)	40
Utérotoniques	8		8
Vénotoniques	3	1	4
Vitamines et calcium	59	4	63

Médicaments (fin)	Enfants	Adultes	Total
Cas anodins:			
comprimés de prophylaxie de la carie dentaire	380	1	381
édulcorants	16	3	19
préparations homéopatiques	13	2	15
Divers	41	21 (2)	62
Médicaments non identifiés	6	6 (1)	12
Associations de plusieurs produits			
sans alcool	93 (8)	820 (179)	913
avec alcool		292 (54)	292
<b>Total</b>	<b>2896 (56)</b>	<b>3398 (461*)</b>	<b>6294</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

\* Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux somnifères, aux psychopharmaceutiques et aux analgésiques.

#### 4 CIRCONSTANCES

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	7006	1039	8045	61,9
Intoxications volontaires	95	3057	3152	24,2
Questions théoriques ou prophylactiques	43	337	380	2,9
Confusions	114	261	375	2,9
Intoxications sur le lieu de travail		276	276	2,1
Intoxications alimentaires	59	188	247	1,9
Surdosages accidentels	79	111	190	1,5
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	12	122	134	1,0
Intoxications par toxicomanie		61	61	0,5
Intoxications iatrogènes	6	28	34	0,3
Mauvaises plaisanteries	23	9	32	0,3
Première expérience avec la drogue		20	20	0,2
Empoisonnements criminels (suspects)	1	4	5	(0,04)
Cas inclassables	11	28	39	0,3
<b>Total</b>	<b>7449</b>	<b>5541</b>	<b>12990</b>	<b>100%</b>

#### 5 EVOLUTION

Mortelle	27
Grave	674
Légère	2243
Asymptomatique	1539
Pas de réponse ou réponse inutilisable	1887
Cas anodins, appels du public, maladies non toxiques	6620
<b>Total</b>	<b>12990</b>

Nombre de rapports envoyés: 6656; nombre de réponses reçues: 4889, soit 73,5%.

Parmi les cas mortels, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (\*).

En vertu d'une convention de l'Association européenne des centres anti-poisons, les cas mortels survenus à l'étranger n'ont pas été pris en considération.

Cause (certaine ou douteuse)	Victimes	Circonstances
N o n - M é d i c a m e n t s		
Acide formique	70 ans, f.	Suicide
Acide formique et/ou acide chlorhydrique	70 ans, f.	Suicide
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	Adulte, f.	Suicide
Acide bromacétique, bromure d'hydrogène	42 ans, m.	Accident professionnel
Gaz de chauffage (butane, monoxyde de carbone)	15 ans, m.	Accident
Monoxyde de carbone (*)	Adulte, m.	Circonstances pas claires (victime découverte morte)
Acide oxalique	Adulte, m.	Suicide
Acide sulfurique	21 ans, m.	Suicide
Explosif (trinitrotoluène)	30 ans, m.	Accident professionnel
Total intermédiaire	9 cas mortels (dans 1 cas communi- cation post mortem)	

## M é d i c a m e n t s

Analgésique (caféine, butalbital, propyphenazone)	66 ans, f.	Suicide
Anesthésique (éther)	Adulte, f.	Suicide
Anesthésique (éther)	Adulte, m.	Suicide
Antidépresseur (maprotiline)	32 ans, m.	Suicide
Antidépresseurs (amitriptyline, chlordiazepoxide), tranquillisants (diazépam, oxazépam) et alcool	40 ans, f.	Suicide
Antidépresseur (dibenzépine), analgésique (glafénine) et sédatif (phénobarbital, alcal. de la belladonne)	Adulte, f.	Suicide
Antiépileptique (diphenylhydantoïne)	Adulte, m.	Suicide
Antirhumatismal (Dichloroéthane)	72 ans, m.	Confusion
Colchicine en forme de poudre	30 ans, m.	Suicide
Cardiotonique (digoxine) et désinfectant (teinture iodée)	70 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam) (*)	Adulte, f.	Suicide (découverte morte)
Hypnotique (flunitrazépam) et alcool	32 ans, f.	Suicide
Hypnotique (flurazépam) et dihydroergotamine (*)	41 ans, m.	Suicide (découvert mort)
Hypnotique (flunitrazépam)	92 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam) et tranquillisant (diazépam)	53 ans, f.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam) et cardiotonique (digoxine)	57 ans, m.	Suicide
Hypnotique (diphenhydramine) (*)	Adulte, f.	Suicide (découverte morte)
Hypnotique (amobarbital, secobarbital)	65 ans, f.	Suicide
Total	27 cas mortels (dans 4 cas communi- cation post mortem)	

## Mortalité par intoxication aiguë en Suisse 1978

La mortalité par intoxication est mal appréciable à travers le système de services et réponses d'un centre toxicologique; lorsqu'une victime est retrouvée morte (ce qui est fréquemment le cas avec le monoxyde de carbone, par exemple) le besoin en informations spéciales est en général faible.

C'est grâce au Service fédéral des statistiques que nous pouvons donner ici les raisons et les causes des intoxications mortelles de l'année dernière, ceci dans la mesure où le permet la classification internationale des maladies et causes de décès. Sont exclus dans ce cadre les décès imputés à l'abus chronique de médicaments et drogues.

A c c i d e n t s		61
Dérivés de l'opium et produits de synthèse à effets analogues	9	
Analgésiques ou antipyrétiques	1	
Sédatifs ou hypnotiques	1	
Antidépresseurs	1	
Tonicardiaques	3	
Agents pharmacologiques non précisés	2	
Alcool	10	
Produits corrosifs	2	
Champignons	1	
Plantes vénéneuses	1	
Aliments	3	
Gaz distribué par conduites (gaz de chauffage)	2	
Autres gaz utilitaires	1	
Gaz d'échappement de véhicules à moteur	1	
Oxyde de carbone provenant de la combustion incomplète de combustibles domestiques (poêles, cheminées, etc.)	10	
Oxyde de carbone provenant d'autres sources	5	
Autres gaz ou vapeurs	4	
Piqûres d'insectes venimeux	4	
I n t o x i c a t i o n s   v o l o n t a i r e s		316
Arsenic et composés d'arsenic	1	
Cyanures	14	
Stupéfiants	8	
Somnifères	87	
Analgésiques	5	
Sédatifs (calmants)	32	
Substances corrosives	4	
Substances solides ou liquides autres ou non précisées	61	
Gaz de chauffage	1	
Autres gaz domestiques	1	
Gaz d'échappement de véhicules à moteur	100	
Autres gaz	2	
R a i s o n s   i n c o n n u e s		9
Diverses substances solides ou liquides	9	
Total		386

# PUBLICATIONS

		No. de commande
D. BAERISWYL	Les intoxications aux composés organiques du mercure. Journal Suisse de Pharmacie, <u>116</u> , 337 (1978)	1-78
J.P. BAERTSCHI	Les intoxications aux dérivés coumariniques. Journal Suisse de Pharmacie, <u>116</u> , 355 (1978)	2-78
F. BORBÉLY† J.P. LORENT A. PASI J. VELVART	Thérapie akuter Vergiftungen. In: Schweiz. Medizinalkalender, Schwabe, Basel (1978)	3-78
B. HANIMANN	Akute Vergiftungen mit toxischen Gasen: epidemiologische, diagnostische, therapeutische und prophylaktische Gesichtspunkte. Dissertation. Universität de Zurich (1978)	4-78
J. KUONI	Les intoxications par le thallium. Journal Suisse de Pharmacie, <u>116</u> , 352 (1978)	5-78
J.P. LORENT	Todesfälle durch Vergiftung in der Schweiz. Sozial- und Präventivmedizin, <u>23</u> , 235 (1978)	6-78
J.P. LORENT J. VELVART	Activité du TOX. Journal Suisse de Pharmacie, <u>116</u> , 321 (1978)	7-78
A. MARTY	Les dangers du mercure métallique. Journal Suisse de Pharmacie, <u>116</u> , 349 (1978)	8-78
A. NISOLI	Poisons et contrepoisons. Journal Suisse de Pharmacie, <u>116</u> , 318 (1978)	9-78
I. SCHLATTER	Les intoxications par les dérivés inorganiques du mercure. Journal Suisse de Pharmacie. <u>116</u> , 336 (1978)	10-78



		No. de commande
D. SUTER	Morsures de serpents exotiques. Journal Suisse de Pharmacie, <u>116</u> , 331 (1978)	11-78
J. VELVART	Der Arzt und das Tox-Zentrum. Schweiz. Rundschau für Medizin PRAXIS, <u>67</u> , 1091 (1978)	12-78
J. VELVART J.P. LORENT	Rapport annuel 1977. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1978)	13-78
J. VELVART A. NISOLI	Le traitement des intoxications et les anti- dotes. Journal Suisse de Pharmacie, <u>116</u> , 323 (1978)	14-78

En coopération avec la Clinique médicale de l'hôpital cantonal  
thurgovien de Münsterlingen:

R. BERNOULLI	Perorale Intoxikation mit Isocyanat und	15-78
G. ENGELHART	Methylenchlorid.	
J. VELVART	Schweiz. Med. Wschr., <u>108</u> , 866 (1978)	

En coopération avec le Service documentaire de l'Académie suisse  
des sciences médicales:

H. SCHIRNER	An attempt to compare EMCS with TOXLINE.	16-78
J.P. LORENT	Online Review, <u>2</u> , 155 (1978)	

## COMPTE D'EXPLOITATION

Recettes	Fr.
Contribution des pharmaciens suisses	90 000
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	180 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	50 000
Contribution de la Confédération	38 817
Contribution des cantons	189 064
Contribution de la CNA, Lucerne	25 000
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthur-Assurances	25 000
Recettes diverses, dons	7 474
Honoraires d'expertises	4 670
Divers	12 746
	<hr/>
	622 771
	=====
Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	438 223
Rétributions pour conseillers	13 000
Loyer	33 796
Entretien, réparations, petites acquisitions	10 577
Bureau et administration	50 690
Informatique	18 118
Publications et rapport annuel	15 994
Périodiques, livres	19 053
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	5 988
Téléphone et télex	24 431
Frais de voyage	9 158
Divers	6 979
	<hr/>
	646 007
Excédant de dépenses	23 236
	<hr/>
	622 771
	=====

Chère lectrice, cher lecteur,

Si vous désirez à l'avenir aussi recevoir le rapport annuel du TOX, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

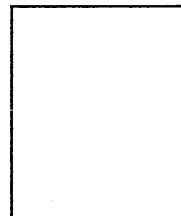
Zurich, fin mai 1979

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous
- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:
- o Remarques, suggestions:

Adresse:

Signature:



**Tox-Zentrum  
Klosbachstrasse 107**

**8030 Zürich**